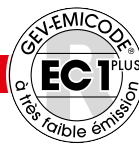


Article n°  
**767**

# Sopro Rapidur® B5

## Liant pour chape rapide



Liant spécial adjuvanté de matières synthétiques, destiné à la réalisation particulièrement avantageuse d'une chape ciment à prise rapide, très résistante et rapidement prête pour la pose d'un revêtement, selon la norme all. DIN 18560. Atteint la qualité CT-C45-F7 après 28 jours. <sup>1)</sup>

Pauvre en chromates conformément à la réglementation CE n° 1907/2006, Annexe XVII.

- Nouvelle qualité
- Pose d'un carrelage possible après env. 3 jours.
- Longue durée pratique d'utilisation: env. 2-3 heures
- Mise en œuvre dans un rapport de mélange de 1/4 ou 1/5
- Haute protection contre les infiltrations d'humidité
- Pour la rénovation et la réhabilitation
- Pour les sols avec chauffage intégré
- Mise en œuvre possible à la pompe
- EMICODE attribué par la GEV ("Association all. pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose"): EC1<sup>PLUS</sup> R – A très faible émission<sup>PLUS</sup>
- Pour l'intérieur et l'extérieur

### Domaines d'utilisation

Pour la réalisation d'une chape – adhérente, sur couche de désolidarisation, sur couche isolante et avec chauffage intégré – à prise rapide, rapidement prête pour la pose d'un revêtement. Tout particulièrement destinée – dans les domaines de la rénovation et de la réhabilitation – à former une chape ciment rapidement sollicitable et prête pour la pose d'un revêtement selon la norme all. DIN 18560.

### Rapports de gâchage (RG):

Rapport de gâchage 1/4 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 100 kg de sable pour chape 0-8 mm selon NF EN 12 620 (15 pelletées) + 7,5-8,5 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier). Rapport eau / ciment 0,30-0,34.

Rapport de gâchage 1/5 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 125 kg de sable pour chape 0-8 mm selon NF EN 12 620 (20 pelletées) + 9-10 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier). Rapport eau / ciment 0,36-0,40.

Le fuseau granulométrique du sable pour chape doit – selon la norme all. DIN 1045 partie 2, annexe L, illustration L.1 – se situer à A8/B8 et contenir une proportion suffisante – mais pas trop importante - de sable fin; criblage à 0,25 mm, env. 7-10%.

	Malaxeur de 200 litres	
Rapport de gâchage	1/4	1/5
Liant (kg)	75	60
Liant (sac)	3	2,5
Sable 0/8 sec (kg)	300	300
Sable 0/8 sec (pelletées)	env. 45-50	env. 45-50
Eau (litres)	22,5-25,5	21,6-24,0
Rapport eau / ciment	0,30-0,34	0,36-0,40

<sup>1)</sup> Rapport de gâchage: 1/5 (25 kg de Liant Rapidur® B5 / 125 kg de sable pour chape de grain 0-8 mm, selon NF EN 12620).

**Classe de résistance**

	Après 1 jour	Après 3 jours	Après 5 jours	Après 28 jours
RG 1/4	CT-C20-F4	CT-C35-F5	CT-C45-F5	CT-C60-F7
RG 1/5	CT-C16-F3	CT-C25-F4	CT-C30-F4	CT-C45-F7

**Température de mise en œuvre**

De +5°C à +25°C env. (support, air, matériau)

**Durée pratique d'utilisation**

Env. 2–3 heures<sup>1)</sup>

**Circulable**

Après 7–8 heures<sup>1)</sup>

**Pose du revêtement**

Carreaux: après env. 3 jours / Revêtement dense: après 3–5 jours, après atteinte d'une humidité résiduelle ≤ 1,8 % CM (mesure "CM" à la bombe à carbure)

**Épaisseur**

L'épaisseur de couche minimale / maximale d'une chape dépend de la charge utilisée. Une chape doit présenter une épaisseur correspondant à 3 fois au minimum et 10 fois au maximum le diamètre du grain le plus gros. Grain recommandé 0–8 mm; épaisseur env. 25–80 mm.

**Consommation**

RG 1/4 Env. 4 kg/m<sup>2</sup> par cm d'épaisseur  
RG 1/5 Env. 3,5 kg/m<sup>2</sup> par cm d'épaisseur

**Sièges à roulettes**

Adapté (roulettes selon norme all. DIN 68 131)

**Sol chauffé**

Adapté – Température réglée à +55°C maximum

**Tenue en stock**

Env. 12 mois, au sec sur palette, en emballage d'origine non ouvert.

**Conditionnement**

Sac 25 kg

**Préparation du support**

Le support doit être propre, sec, résistant, porteur, indéformable et exempt de toutes substances susceptibles de réduire l'adhérence. Pour une chape flottante: en cas d'impact possible de l'humidité provenant des éléments de construction attenants, p. ex. du support en béton, une étanchéité efficace – conforme à la norme all. DIN 18 195 – est impérative. Pour une chape adhérente: si nécessaire, traiter le support mécaniquement pour le rendre rugueux, dépoussiérer, humidifier puis appliquer la Barbotine d'accrochage flexible Sopro HSF 748 ou le Mortier Sopros No.1 400. Appliquer la chape "frais sur frais". Dans le cas de contraintes plus importantes, l'utilisation du Primaire époxy Sopro EPG 522 (ou de la Résine époxy Sopro BH 869), frais sur frais, est recommandée. Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

<sup>1)</sup> Rapport de gâchage: 1/5 (25 kg de Liant Rapidur® B5 / 125 kg de sable pour chape de grain 0–8 mm, selon NF EN 12 620).

**Important –  
Pour les sols avec  
chauffage intégré**

Adapté pour la réalisation d'une chape chauffée, pour une température jusqu'à 55°C maximum. Avant la pose de carreaux, de dalles ou d'un autre revêtement de sol, respecter le programme de mise en chauffe (cycles d'échauffement / refroidissement) – conformément aux normes en vigueur – comme pour une chape ciment traditionnelle. La mise en chauffe pourra intervenir au minimum 5 jours après pose de la chape. La première mise en chauffe commence avec une température de +25°C, à garder constante pendant trois jours. Régler ensuite sur la température maximale, à maintenir pendant 4 jours puis laisser refroidir jusqu'à la température de pose.

**Mise en œuvre**

Pour le gâchage, toutes les machines usuelles de malaxage / pompage peuvent être utilisées. Rapport de gâchage 1/4 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 100 kg de sable pour chape 0–8 mm selon NF EN 12620 (15 pelletées) + 7,5–8,5 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier).

Rapport de gâchage 1/5 = 25 kg de Liant Sopro Rapidur® B5 + 125 kg de sable pour chape 0–8 mm selon NF EN 12620 (20 pelletées) + 9–10 litres d'eau (en fonction de l'humidité du sable et de la consistance du mortier).

Malaxer en une consistance de "terre humide". Ne pas ajouter d'autres ciments ni adjuvants pour chape ! Les opérations de malaxage, application et lissage devront se succéder sans interruption. Ne travailler que sur des superficies fractionnées, pouvant être achevées dans l'intervalle de la durée pratique d'utilisation. Lorsqu'il a commencé à durcir, ne pas tenter de ramollir le mortier: ni par adjonction d'eau, ni par adjonction de mortier frais. Ajuster l'épaisseur de chape – conformément à la norme allemande DIN 18560 – en fonction des contraintes et du type de revêtement. Lors des interruptions de travail, nettoyer immédiatement le malaxeur, les pompes et les flexibles.

A noter: Une chape est un élément de construction exposé à des sollicitations très importantes. Elle doit être soigneusement planifiée, coordonnée et exécutée. Observer donc la fiche al. "BEB" (Fédération des chapes et revêtements): "Notes pour le donneur d'ordre pour la période suivant la pose d'une chape ciment sur désolidarisation et/ou isolation."

**Pose de carrelage, dallage  
ou revêtement de sol**

Une chape réalisée avec le Liant Sopro Rapidur® B5 pourra être revêtue de carreaux après env. 3 jours. Avant la pose du revêtement, la teneur en humidité résiduelle maximale admise de 2 % CM devra être confirmée par une mesure – en général nécessaire - avec l'indicateur d'humidité CM.

Un revêtement de sol très dense – p. ex. en linoléum, PVC, etc. – pourra être posé au minimum après 3 à 5 jours, après atteinte d'une humidité résiduelle ≤ 1,8 % CM.

Pour un revêtement en bois, p. ex. un parquet, se conformer aux normes et réglementations en vigueur (fiche de la "BEB", 8.1 "Evaluation et préparation du support. Pose de revêtement de sol textile ou souple, stratifié, parquet et pavés de bois. Sol chauffé ou non chauffé").

Conditions essentielles pour l'atteinte du taux d'humidité résiduelle admis: respect parfait du rapport de gâchage, du rapport eau / ciment et de la température de mise en œuvre.

Pour la pose, ensuite, de carreaux, dalles, mosaïque, dalles de pierre naturelle ou reconstituée (liant ciment), tous les produits de la Gamme Sopro destinés à la pose sont adaptés. Pour un revêtement de sol rapidement circulaire, l'utilisation de nos produits à prise rapide est recommandée. Si l'application d'un ragréage s'avère nécessaire sur le sol, utiliser p. ex. le Ragréage autonivelant universel Sopro FS 15® plus.

**Indications de durées**

Elles se rapportent à une température standard de +23°C et 50 % d'humidité relative de l'air; Des températures plus élevées réduisent ces durées, des températures plus basses les prolongent.

**Licence**

**EMICODE attribué par la GEV ("Association all. pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose"):** EC1<sup>PLUS</sup> R – A très faible émission<sup>PLUS</sup>

**Sécurité**

Etiquetage – selon les critères du règlement CE n° 1272/2008 (CLP).

GHS05, GHS07

**Avertissement:** Danger

Contient: ciment Portland, oxyde de calcium, hydroxyde de calcium, mélange complexe de silicates de magnésium et de calcium et aluminates. Au contact de l'eau / l'humidité, le produit présente une forte réaction alcaline. Protéger donc les yeux et la peau. Observer les mesures de précaution réglementaires à prendre en relation avec les produits chimiques / produits de construction.

**Mentions de danger:** H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence:** P102 Conserver hors de portée des enfants. P261 Eviter de respirer les poussières. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment avec de l'eau et du savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Consulter immédiatement le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P332+P313 En cas d'irritation de la peau: Consulter un médecin.

**GISCODE ZP 1** · Pauvre en chromates conformément à la réglementation CE n° 1907/2006, Annexe XVII.

**Conseil France**

Sopro Bauchemie GmbH  
Yannick Brumm

Tel. +33 616264823  
Fax +33 3880077406  
Mail Yannick.Brumm@sopro.com

**International Business**

Sopro Bauchemie GmbH  
Postfach 42 01 52  
D-65102 Wiesbaden  
Tel. +49 6 11 17 07-239  
Fax +49 6 11 17 07-240  
Mail international@sopro.com

**Allemagne Région Nord**

Sopro Bauchemie GmbH  
Lienener Straße 89  
D-49525 Lengerich  
Tel. +49 5481 31-310  
Tel. +49 5481 31-314  
Fax +49 5481 31-414  
Mail verkauf.nord@sopro.com

**Allemagne Région Est**

Sopro Bauchemie GmbH  
Zielitzstraße 4  
D-14822 Alt Bork  
Tel. +49 3 3845 476-90  
Tel. +49 3 3845 476-93  
Fax +49 3 3845 476-92  
Mail verkauf.ost@sopro.com

**Allemagne Région Sud**

Sopro Bauchemie GmbH  
Postfach 42 01 52  
D-65102 Wiesbaden  
Tel. +49 6 11 17 07-252  
Fax +49 6 11 17 07-250  
Mail verkauf.sued@sopro.com

**Suisse**

Sopro Bauchemie GmbH  
Bierigutstrasse 2  
CH-3608 Thun  
Tel. +41 33 334 00 40  
Fax +41 33 334 00 41  
Mail info@sopro.ch

**Autriche**

Sopro Bauchemie GmbH  
Lagerstraße 7  
A-4481 Asten  
Tel. +43 72 24 6 71 41-0  
Fax +43 72 24 6 71 81  
Mail marketing@sopro.at

[www.sopro.com](http://www.sopro.com)

The logo for Sopro, featuring the word "Sopro" in a bold, black, sans-serif font. A red, curved shape resembling a stylized 'S' or a swoosh is positioned to the right of the text, partially overlapping it.

La Technique des Adhésifs